

Où s'en va l'éducation des adultes?

Faits saillants et commentaires
du Rapport Delors
et de la Cinquième conférence
internationale de Hambourg

***Centre de documentation sur
l'éducation des adultes et la
condition féminine***

Rédaction : Jean-François Aubin

Mise en page : Diane Barrette
Lynn O’Cain
(Formule-Action, coopérative de travail)

Correction : Diane Barrette
Karine Beaulieu

Soutien à la relecture : Sylvie Roy

Le présent projet a été rendu possible grâce au soutien financier du Secrétariat national à l’alphabétisation (SNA) ainsi qu’à la collaboration de Économie communautaire de Francheville (ÉCOF).



**Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes
et la condition féminine**

Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine réunit une documentation de base pour l'information, l'intervention et la recherche dans les domaines suivants : l'alphabétisation, les communications, la condition féminine, l'éducation des adultes et l'éducation populaire, la formation professionnelle, l'éducation interculturelle, l'action communautaire, la citoyenneté, l'économie sociale, les nouvelles technologies d'information et de communication. Le CDEACF est le dépositaire unique des productions issues des Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation (IFPCA).

Le Centre produit un bulletin bimensuel de ses nouvelles acquisitions, un catalogue des documents en alphabétisation en français et d'autres répertoires. Il offre des services de prêt-entre-bibliothèques, de recherches bibliographiques par Internet, de consultation et de référence.

Le CDEACF est un organisme autonome subventionné par les gouvernements du Québec et du Canada.

CDEACF

110, rue Ste-Thérèse,
Montréal (Québec)
H2Y 1E6
téléphone : (514) 876-1180
télécopieur : (514) 876-1325
Courriel : info@cdeacf.ca
Site Web : <http://www.cdeacf.ca>

PRÉSENTATION

Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et de la condition féminine (CDEACF) vous présente deux documents qui permettent une réflexion et un échange sur l'avenir de nos pratiques en éducation des adultes. Sujet d'actualité puisque le gouvernement du Québec présentera bientôt sa politique de formation continue. Le CDEACF souhaite alimenter les réflexions et ainsi préparer les intervenantes et les intervenants en éducation des adultes à la consultation qui devrait suivre la présentation de ce projet de politique. La Cinquième conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes, tenue à Hambourg en juillet 1997, est également un événement majeur que le CDEACF ne peut passer sous silence. Au-delà des grandes orientations des institutions internationales et gouvernementales, il y a également matière, à partir de ces deux documents, à oser re-questionner nos pratiques en éducation des adultes. Un beau défi, n'est-ce pas !

Où s'en va l'éducation des adultes ? Comment pouvons-nous réussir à développer des propositions cohérentes et pertinentes pour contrer le vent de néolibéralisme soufflant sur notre planète ? Comment l'éducation des adultes peut jouer un rôle majeur pour nous permettre d'entreprendre le 21^e siècle dans une perspective de justice et d'égalité ? Comment pouvons-nous demeurer innovatrices et innovateurs dans nos pratiques ?

C'est à ces questions, et à bien d'autres, que deux documents récents tentent de répondre. Le premier, " L'éducation, un trésor est caché dedans " est connu également sous le nom de " Rapport Delors ". Il s'agit du fruit de la réflexion d'une commission internationale sur l'éducation créée et formée par l'UNESCO et présidée par M. Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne. C'est un des plus beaux textes de réflexion sur l'éducation écrit aux cours des trente dernières années.

Le deuxième document décrit les actes et les résultats de la 5^e Conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes (Hambourg, juillet 1997). Cette conférence a adopté une " Déclaration " et un " Agenda pour l'avenir ". Elle a également fait siennes plusieurs des idées du " Rapport Delors ".

Le présent document se veut complémentaire à trois sessions de travail et d'échanges qui auront lieu au printemps 1998. Les objectifs de ces sessions sont les suivants :

- Faire connaître deux documents internationaux majeurs sur l'éducation soit "L'éducation, un trésor est caché dedans" et la "Déclaration de la Cinquième conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes" ;
- Favoriser une réflexion sur l'éducation des adultes ;
- Aider les organismes à se préparer à réagir à la politique de formation continue du ministère de l'Éducation du Québec ;
- Se donner des perspectives pour améliorer nos pratiques en éducation des adultes.

Les sessions sont organisées par le Centre de documentation sur l'éducation et la condition féminine dont l'un des mandats est de répertorier, diffuser et faire connaître les études en cette matière. Les sessions représentent pour le CDEACF une façon de faire connaître des textes majeurs à celles et ceux qui, par le travail, interviennent régulièrement en éducation des adultes.

Nous traiterons ensemble les deux documents tout au long de notre réflexion, puisqu'ils s'inspirent d'une même philosophie humaniste de l'éducation. Nous présenterons les grandes idées de ces documents pour examiner par la suite les défis que cela pose dans la conjoncture actuelle.

Ce présent document est conçu pour que, tout en prenant connaissance d'un résumé du " Rapport Delors " et de la " Déclaration de Hambourg ", vous puissiez parallèlement réfléchir à certaines questions que cela pose à nos pratiques en éducation des adultes. Nous avons donc " élargi " la marge pour vous permettre de vous y retrouver, de griffonner, de faire de ce document un réel outil de travail. Alors, laissez libre cours à vos pensées. Bon travail !

Les lectrices et les lecteurs qui voudraient en savoir davantage pourront lire les documents suivants :

Delors, J.. L'éducation, un trésor est caché dedans.Rapport à l'UNESCO de la Commission internationale sur l'éducation pour le XXIème siècle, Paris, UNESCO ; Éditions Odile Jacob, 1996, 312 p.

Cinquième conférence internationale sur l'éducation des adultes, (CONFINTEA V) L'éducation des adultes : une clé pour le 21e siècle/ UNESCO. Hambourg : UNESCO, 1996, 19 p.

Enfin, vous pourrez consulter la bibliographie sélective que le CDEACF a préparée pour l'occasion.

LE POINT DE DÉPART

En 1993, l'UNESCO mandatait un groupe de 15 personnes venant des quatre coins du monde, avec en tête M. Jacques Delors, pour répondre à la question : " Quel genre d'éducation faudra-t-il demain, pour quel genre de société ? " Pendant 3 ans, cette commission internationale a rencontré des centaines de personnes à travers le monde. En 1996, elle déposa son rapport intitulé " L'Éducation, un trésor est caché dedans. "

Depuis, ce rapport a été étudié dans plusieurs milieux de l'éducation. La Cinquième conférence internationale sur l'éducation des adultes, tenue à Hambourg (Allemagne) du 14 au 18 juillet 1997, a fait siennes plusieurs des recommandations du Rapport Delors. Cette conférence, organisée par l'UNESCO, a réuni 1507 participantes et participants provenant de 135 pays, dont le Québec et le Canada. Ces derniers ont adopté la " Déclaration de Hambourg " et " L'Agenda pour l'avenir " qui se veulent un résumé des grandes orientations et une amorce de plan d'action pour dynamiser l'éducation des adultes partout dans le monde.

Une perspective humaniste

Contrairement à plusieurs documents émanant par exemple de L'OCDE ou de la Banque Mondiale, le " Rapport Delors " et la " Déclaration de Hambourg " abordent l'éducation dans une perspective humaniste. C'est-à-dire que l'humain est au centre du processus et du développement de l'éducation. Ce n'est pas l'économie qui est le premier facteur déterminant.

La " Déclaration de Hambourg " affirme que l'objectif ultime de l'éducation devrait être :

"Créer une société éducative attachée à la justice sociale et au bien-être en général. "

Quant à lui, le " Rapport Delors " précise en affirmant que :

" Le principe de l'égalité des chances doit, en tout état de cause, dominer les choix à effectuer . "

Le " Rapport Delors " se donne également les paramètres suivants :

* L'ÉDUCATION EST UNE UTOPIE NÉCESSAIRE

* IL FAUT PENSER ET CONSTRUIRE NOTRE AVENIR COMMUN

* IL FAUT PLACER L'ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ

QUELQUES DÉFINITIONS...

ÉDUCATION

Le " Rapport Delors " et la " Déclaration de Hambourg " adoptent des définitions larges de l'éducation. En aucun cas, la définition de l'éducation est restreinte au système formel, même si une place importante est réservée aux institutions publiques.

Le " Rapport Delors ", donne la définition suivante de l'éducation :

" Processus permanent d'enrichissement des connaissances, du savoir-faire et surtout une construction privilégiée de la personne et des relations entre les individus, entre les groupes, entre les nations.

Elle a pour mission de permettre à tous, sans exception, de faire fructifier tous leurs talents et toutes leurs potentialités de création, ce qui implique pour chacun la capacité de se prendre en charge et de réaliser son projet personnel. "

La " Déclaration de Hambourg " définit l'éducation des adultes de la façon suivante:

" ...L'ensemble des processus d'apprentissage, formels ou autres, grâce auxquels les individus considérés comme adultes dans la société à laquelle ils appartiennent développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances et améliorent leurs qualifications techniques ou professionnelles. "

Vous reconnaissez-vous dans ces définitions ?

Est-ce que je peux identifier une amélioration à apporter à mes pratiques en éducation des adultes qui permettrait de mieux correspondre à ces définitions ?

Elle précise également quatre objectifs à l'éducation des adultes :

- DÉVELOPPER L'AUTONOMIE ET LE SENS DES RESPONSABILITÉS DES INDIVIDUS ET DES COMMUNAUTÉS ;
- PERMETTRE DE MIEUX FAIRE FACE AUX TRANSFORMATIONS QUI AFFECTENT NOTRE SOCIÉTÉ ;

- PROMOUVOIR LA COEXISTENCE ET LA TOLÉRANCE ;
- PROMOUVOIR UNE PARTICIPATION ÉCLAIRÉE ET CRÉATIVE DES CITOYENS ET DES CITOYENNES À LA COLLECTIVITÉ.

Les deux textes soulignent que, bien entendu, l'éducation ne doit pas être un facteur supplémentaire d'exclusion sociale.

Il est également mentionné qu'il revient à l'éducation de fournir les bases culturelles pour mieux déchiffrer les mutations en cours et que cela demande de faire un tri dans la masse d'informations, pour pouvoir mieux les interpréter et les resituer dans une histoire et un ensemble.

Lequel de ces objectifs vous semble davantage réalisés à travers vos pratiques en éducation des adultes ?

ÉDUCATION DE BASE

Les deux documents retiennent une définition large de l'alphabétisation et ont tendance à parler d'éducation de base. De façon différente, ils se réfèrent tous les deux à une définition issue d'une conférence précédente sur l'éducation de base (Jomtien, 1990) :

" Ces besoins concernent aussi bien les outils d'apprentissage essentiels (lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution de problèmes) que les contenus éducatifs fondamentaux (connaissance, aptitudes, valeurs, attitudes) dont l'être humain a besoin pour survivre, pour développer ses facultés, pour vivre et travailler dans la dignité, pour participer pleinement au développement, pour améliorer la qualité de son existence, pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre. "

Aurait-on avantage à parler d'éducation de base ou de formation de base au lieu de parler d'alphabétisation ?

Cela ne permettrait-il pas de mieux nommer ce qui se fait en alphabétisation ?

Quelles sont les actions éducatives en alphabétisation ou en éducation populaire qui correspondent à cette définition ?

UNE ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Le " Rapport Delors " a lancé l'idée de concevoir l'éducation comme un processus qui a cours tout au long de la vie et la Conférence de Hambourg a repris cette idée. Il s'agit d'une idée simple mais qui, appliquée pleinement, amènerait beaucoup de changements dans notre organisation de l'éducation des adultes.

Le " Rapport Delors " explique ainsi l'éducation tout au long de la vie :

" Au-delà des nécessaires adaptations liées aux mutations de la vie professionnelle, elle doit être une construction continue de la personne humaine, de son savoir et de ses aptitudes, mais aussi de sa faculté de jugement et d'action. Elle doit lui permettre de prendre conscience d'elle-même et de son environnement et l'inviter à jouer son rôle social dans le travail et dans la cité. "

La " Déclaration de Hambourg " ajoute qu'ainsi elle:

" Contribue à l'émergence de citoyens informés et tolérants, au développement économique et social, à l'atténuation de la pauvreté et à la préservation de l'environnement. "

Elle se définit comme une construction tournée vers l'avenir mais toujours liée au passé. Elle utilise tous les apprentissages déjà acquis précédemment.

L'éducation des adultes s'insère très bien dans un concept d'éducation tout au long de la vie. Si, demain matin, je devenais ministre de l'Éducation, quelle serait la première action que je ferais pour permettre à l'éducation des adultes de se développer ?

Si on est d'accord avec ce concept, est-ce qu'on intervient par rapport à l'éducation des jeunes ?

QUELQUES IDÉES MAJEURES...

Les deux documents reprennent quelques propositions d'orientation qui guident les choix que nous avons à faire en éducation. Nous tenterons ici d'en expliquer quelques-unes :

* DÉVELOPPER UNE SOCIÉTÉ ÉDUCATIVE POUR TOUS

* ACCORDER UNE PRIORITÉ À APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE

- * RÉAFFIRMER UNE PRIORITÉ À L'ÉDUCATION DE BASE
 - * METTRE UNE IMPORTANCE ACCRUE À LA PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ ET DES APPRENANTS ET APPRENANTES
 - * RENFORCER LE RÔLE DU POLITIQUE
- (DÉVELOPPER UNE SOCIÉTÉ ÉDUCATIVE

En relation directe avec la notion d'une éducation tout au long de la vie, les deux textes nous invitent à développer une société éducative. Cela signifie une société où l'on peut à tout moment de notre vie faire l'acquisition, l'actualisation et l'utilisation de connaissances théoriques et pratiques.

Comme l'affirme la " Déclaration de Hambourg ", développer une société éducative est une :

" ...Nouvelle conception (qui) appelle une véritable organisation en réseaux au sein des systèmes formels et non formels et où elle exige de l'innovation et davantage de créativité et de flexibilité. "

Cela exige que les occasions d'apprendre se multiplient dans notre société, que l'on sache faire appel à tous les moyens technologiques et aux médias pour atteindre cet objectif.

Cela entraîne également l'importance de développer des partenariats de recherche qui sauront vraiment faire le lien entre la recherche et ce qui se vit sur le terrain. Cela demeure difficile compte tenu du peu d'intérêt qu'on accorde au champ de l'éducation des adultes et à la recherche-action dans les universités.

Le " Rapport Delors " va même jusqu'à proposer l'idée d'un crédit-temps que chaque individu pourrait obtenir à la fin de sa scolarisation obligatoire. On parle ici, par exemple, d'une somme d'argent égale à toutes et à tous qui pourrait être utilisée en tout temps par chaque individu comme bon lui semble en vue de poursuivre sa formation. Peu importe que celle-ci soit de base, générale ou professionnelle. Peu importe qu'elle se fasse dans un cadre formel ou informel.

Que savons-nous des habitudes et pratiques de lecture et d'écriture des personnes peu scolarisées et peu alphabétisées ?

Serait-il intéressant de faire, au Québec, une recherche sur les effets de l'alphabétisation ?

Quelle part de mon travail est consacrée à la lecture et à la mise en commun de réflexions ?

Que pensez-vous de l'idée du crédit-temps ?

La société éducative entraîne une vision où l'adulte est à tour de rôle enseignant et enseigné. On se rapproche ici de certaines idées développées voilà déjà trente ans par Ivan Illitch dans son livre " Une société sans école ! "...et on s'éloigne d'une approche traditionnelle de transmission de connaissances.

Regardons quelques implications pratiques de l'idée de développer une société éducative où l'on apprend tout au long de la vie.

(Si l'on veut répondre aux différents besoins, cela demande une très large diversification des parcours offerts.

(Cela demande une plus grande ouverture des universités (on pourrait ajouter les cégeps) dans les modes de formation offertes aux adultes qui souhaitent reprendre leurs études.

(Cela implique que soient mises à l'étude de nouvelles formes de certification qui tiennent compte de l'ensemble des compétences acquises, à l'école ou ailleurs. Bref, des formes de certification inclusives plutôt qu'exclusives.

(Cela demande d'utiliser mieux les compétences et les capacités des personnes âgées.

Est-ce que je peux nommer deux ou trois choses que j'ai apprises des adultes avec qui je travaille ?

Existe-t-il des " passerelles " entre le lieu d'éducation où je suis impliqué et les autres lieux ? Par exemple, y a-t-il des mécanismes qui facilitent la passage d'une apprenante ou d'un apprenant dans un groupe populaire vers la commission scolaire et vice-versa ?

Comment nos organisations pourraient soutenir l'idée de créer une certification pour l'éducation de base ?

Et si on pensait à une " banque " de retraités pour chaque communauté afin qu'elles ou qu'ils soient considérés comme ressources disponibles ?

(Cela signifie développer une culture de l'apprentissage. La " Déclaration de Hambourg " suggère d'embarquer dans le mouvement " une heure par jour pour apprendre ". Elle demande également d'instaurer une semaine des Nations Unies pour l'éducation des adultes.

(Cela demande évidemment de faire de l'éducation de base une priorité car elle permet de continuer à apprendre.

(Cela exige une reconnaissance, une participation et une responsabilité accrues des organisations non gouvernementales et des groupes communautaires locaux. Il faut non seulement reconnaître leur rôle mais également les financer pour le travail qu'ils font.

Bien entendu, une éducation tout au long de la vie ne peut pas se développer sans un travail de coopération et de nombreuses passerelles entre les différents lieux d'éducation formels ou non formels. Il faudra également développer et améliorer différentes possibilités telles l'enseignement à distance.

Éducation, économie et monde du travail.

Que pensez-vous de ces idées ?

Êtes-vous prêt à soutenir la reconnaissance et le financement des groupes communautaires en éducation des adultes ?

Êtes-vous prêt à soutenir la reconnaissance et le financement du secteur public en éducation des adultes ?

Cela demande une modification en profondeur de la vision du travail et une diversification des modèles d'emploi et des activités de production reconnues.

Au Québec, malgré certains facteurs favorables comme l'obligation par la loi 90 de consacrer 1% de la masse salariale à la formation, les milieux de travail ne se perçoivent pas encore comme des lieux d'éducation. La seule formation qui y est souvent donnée est celle qui fera augmenter la productivité à court terme.

Même dans le secteur de l'économie sociale, encore trop peu d'entreprises consacrent une attention soutenue à la formation. Une aide financière particulière pourrait être apportée pour permettre à toutes ces entreprises et aux groupes, peu importe leur précarité financière, d'assurer un rôle d'éducation populaire et de formation professionnelle surtout auprès des personnes qui en sont les plus exclues, c'est-à-dire les personnes peu scolarisées.

Le contexte de l'emploi étant en profonde mutation, il faut également adapter l'éducation aux besoins des adultes. Nous pouvons bien percevoir que le salariat s'applique à de moins en moins de personnes et de moins en moins pour toute la vie. Il faut donc former les gens à être plus polyvalents, plus autonomes et plus solidaires.

Suis-je en mesure de faire une offre de services en éducation des adultes aux différents milieux de travail de ma communauté ?

Est-ce que les offres de formation sont adaptées en terme de contenu et en terme financier aux groupes et entreprises en économie sociale ?

Selon " L'Agenda pour l'avenir " préparée lors de la Conférence de Hambourg, il faut également intégrer à l'éducation des adultes une analyse critique par rapport au monde économique et à son fonctionnement.

Lorsqu'on parle de développer les lieux d'éducation, cela signifie également de renforcer les bibliothèques et les institutions culturelles. De plus en plus, on retrouve la notion d'alphabétisme qui fait référence aux attitudes, aux perceptions et aux pratiques de lecture. Des activités de promotion et de sensibilisation à la lecture permettront de renforcer et de maintenir les pratiques de lecture des adultes faiblement scolarisés et peu à l'aise avec l'écrit. Cela demande peut-être de sortir les livres des bibliothèques et de les rendre plus accessibles.

Et cela va un peu de soi, il faut réinvestir en éducation. " L'Agenda pour l'avenir " reprend la proposition de l'UNESCO à l'effet que les pays investissent au moins 6% de leur PNB (produit national brut) en éducation dont une part importante et équitable à l'éducation des adultes.

Dans le cas du Québec, il s'agirait d'au moins maintenir son investissement puisque, si l'on regarde les chiffres de 1994, par exemple, nous investissions 8,5% de notre PNB en éducation.

Avez-vous des liens avec les bibliothèques ou votre centre culturel ?

(PRIORITÉ À APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE

Une des particularités du " Rapport Delors " a été de proposer que soit une priorité " d'apprendre à vivre ensemble " comme un des piliers de l'éducation. On connaissait déjà un peu mieux les trois autres piliers : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être.

Cette priorité, qui a également été reprise par la " Déclaration d'Hambourg ", est en lien direct avec ce qui se passe actuellement sur notre planète où l'on observe, parallèlement à la mondialisation, de plus en plus d'intolérance de tout type : religieux, ethnique, politique, etc.

Plus près de nous, on peut penser aux difficiles relations entre la communauté francophone et la communauté anglophone au Québec, aux batailles souvent meurtrières de gangs de jeunes, aux actes de violence de Marc Lépine à l'École Polytechnique envers les femmes, etc.

Est-ce que je peux incorporer cette dimension à nos activités d'éducation ?
Comment ?

Le " Rapport Delors " précise la notion d'apprendre à vivre ensemble en cinq points :

- Développer une connaissance des autres, de leur histoire, de leurs traditions et de leur spiritualité ;
- Développer une perception de nos interdépendances croissantes ;
- Développer une analyse partagée des risques et des défis d'avenir ;
- Développer des projets communs ;
- Développer une gestion intelligente et paisible des inévitables conflits.

Lequel de ces cinq points me semble être le plus présent dans mes pratiques d'éducation ? Pourquoi ?

Comment, s'il y a lieu, je mets en valeur l'apport des différentes cultures présentes dans mon milieu ?

Cela signifie également :

(Rendre accessibles toutes les formes d'éducation aux personnes handicapées.

(S'assurer que les peuples autochtones aient accès à des services éducatifs de qualité et adaptés à leur réalité.

(Favoriser au maximum les échanges internationaux.

Voici, toujours selon le " Rapport Delors ", une courte présentation des trois autres piliers de l'éducation :

- APPRENDRE À CONNAÎTRE

* Concilier une grande culture générale avec la possibilité de travailler en profondeur un petit nombre de matières.

* Donner le goût d'apprendre.

- APPRENDRE À FAIRE

* Apprendre un métier.

* Acquérir des compétences qui nous rendent capables de faire face à plusieurs situations.

- * Développer le travail en équipe.
- * Avoir plus de formes d'alternances école/travail.

- APPRENDRE À ÊTRE

- * Favoriser l'émergence de talents des individus qui sont comme des trésors, entre autres : la mémoire, le raisonnement, l'imagination, les capacités physiques, le sens de l'esthétique, la facilité de communiquer.

Est-ce que vos pratiques éducatives se situent à l'intérieur de ce cadre ?

(PRIORITÉ À L'ÉDUCATION DE BASE

Autant dans le " Rapport Delors " que dans la " Déclaration de Hambourg ", le message est très clair : priorité à l'éducation de base. Il est difficile d'imaginer une société éducative où l'éducation de base n'est pas assurée et cela s'applique autant aux adultes qu'aux jeunes

La " Déclaration de Hambourg " affirme que :

" L'éducation de base pour tous est un droit, un devoir et une responsabilité. "

En lien avec l'alphabétisation des adultes, la " Déclaration de Hambourg " précise :

" L'alphabétisation, conçue dans une acceptation large comme l'acquisition des connaissances et des compétences de base dont chacun a besoin dans un monde en rapide évolution, est un droit fondamental de la personne humaine. "

Il s'agit d'une affirmation de plus sur l'importance de l'éducation de base. Toutefois, la déclaration va un peu plus loin en proposant, entre autres, de créer dans toutes les sphères de la société :

" ...un environnement de l'écrit à l'appui de l'oralité. "

Au Québec, les deux grands réseaux qui interviennent en alphabétisation, les commissions scolaires et les groupes populaires en alphabétisation, ont demandé une politique en alphabétisation et l'augmentation des budgets qui y sont consacrés. Que pourraient faire les organisations qui nous représentent pour que cela devienne réalité ?

Il s'agit de mettre en place une série de mesures pour stimuler la pratique de la lecture et de l'écriture. C'est la seule façon de maintenir les acquis en alphabétisation et, pourtant, encore peu d'initiatives sont prises dans ce sens.

La " Déclaration de Hambourg " suggère également que 1998 soit le début d'une décennie de l'alphabétisation en l'honneur de Paulo Freire, pédagogue brésilien, mort en 1997, qui a inspiré des milliers d'éducateurs en prônant une éducation qui permet la libération et l'affirmation des personnes démunies.

Ce document propose également de " ...resserrer les liens avec d'autres domaines tels la santé, la justice, l'aménagement urbain et rural... ".

Il suggère d'utiliser des technologies, de diffuser les meilleures pratiques et d'avoir recours aux centres de documentation existants.

Compte tenu des lacunes dans ce domaine, il est proposé de se donner un système de suivi et d'évaluation des effets et des pratiques en éducation de base.

Que pourriez-vous faire dans votre milieu pour permettre le maintien des acquis en alphabétisation ?

Connaissez-vous Paulo Freire ?

Connaissez-vous le CDEACF ?

Avez-vous déjà utilisé ces services ?

À quelles fins ?

Souhaitez-vous en devenir membre sympathisant ?

Avons-nous besoin d'un système d'évaluation en éducation de base au Québec?

De quoi devrait-on tenir compte ?

IMPORTANCE ACCRUE DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ ET DES APPRENANTES ET APPRENANTS

Les deux documents insistent sur l'importance, dans toutes les dimensions et tous les types d'éducation, de la participation de la communauté. Tous les lieux d'éducation, formels et non formels, devraient être ouverts et trouver des façons de réellement impliquer la communauté.

Le " Rapport Delors " mentionne :

" La nécessité de multiplier les concertations et les partenariats avec les familles, les milieux économiques, le monde des associations culturelles, etc. "

" L'Agenda pour l'avenir " va encore plus loin et propose " d'associer les apprenants à la conception des programmes. "

On souligne que les stratégies d'apprentissage doivent être axées sur l'apprenante et l'apprenant et que l'on doit utiliser leurs connaissances.

Quelle place l'éducation des adultes, notamment en milieu scolaire, fait-elle à la communauté ?

Aux apprenantes et apprenants ?

Seriez-vous prêt à associer les apprenantes et apprenants à la conception des programmes ou du contenu des ateliers de formation ?

RENFORCER LE RÔLE DU POLITIQUE

Les deux documents abordent l'importance du " politique ", du rôle de l'État dans le domaine de l'éducation.

Le " Rapport Delors " affirme que le " politique " doit :

- * Poser clairement les options.
- * Faire une large concertation.
- * Faire des choix d'orientation.

Il souligne cependant le danger de faire une cascade de réformes disparates ou, à courte vue, qui finissent par ne plus avoir d'effets. Il encourage une approche à long terme. De son côté, la " Déclaration de Hambourg " reprend dans le même sens que :

" L'État demeure le rouage essentiel pour garantir le droit à l'éducation pour tous et définir les grandes lignes de la politique éducative...Il doit permettre aux individus d'exprimer leurs besoins et leurs aspirations en matière de formation et d'accès à l'éducation toute leur vie. "

Arrive-t-il que je me consacre moins à la dispensation de services et que j'interviens davantage sur le rôle du " politique ", de l'État ?

De quelle façon ?

- CELA IMPLIQUE QU'IL FAUT ÉTABLIR UN NOUVEAU PARTENARIAT ENTRE L'ÉTAT ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Partout sur la planète, on assiste aujourd'hui à une redéfinition du rôle de l'État dans nos sociétés. Très malheureusement, jusqu'à ce jour, ces redéfinitions se font sous l'influence dominante du courant néolibéral.

Pour les néolibéraux, c'est simple. Il faut diminuer le plus possible la taille et le rôle de l'État pour laisser au " marché " à libre entreprise le soin de tout régulariser. Au Québec, le gouvernement se défend bien d'être néolibéral, mais, de toute évidence, il applique des politiques néolibérales pas très différentes des autres pays occidentaux.

Et pourtant, dans le nouveau contexte mondial et devant les défis posés par le 21^E siècle, plusieurs sentent que le rôle de l'État doit se modifier, mais pas dans le sens préconisé par le courant néolibéral. Il faut donc pouvoir ouvrir des lieux de discussions et d'échanges pour arriver ensemble, collectivement à redéfinir le rôle de l'État.

Quel devrait être le rôle de l'État québécois en matière d'éducation ?

En définitive, ces documents nous suggèrent une vision humaniste, pas facile à conjuguer avec notre monde actuel. Cela impose plusieurs défis, que les auteurs ont identifié. Nous en retenons ici quelques-uns :

- L'AUGMENTATION DE LA PAUVRETÉ

Les cotes des actions émises par les compagnies à la bourse ont atteint des sommets inégalés au cours des dernières années de même que les profits des banques canadiennes. Pourtant, on observe, sur l'ensemble de la planète, une augmentation continue de la pauvreté. Au Canada, on observe un effritement de la classe moyenne et une montée spectaculaire du nombre de personnes qui doivent avoir recours aux programmes sociaux pour survivre (lesquels sont de plus en plus restrictifs). On requestionne le partage de la richesse qui ne se fait pas d'une façon équilibrée. Au lieu de diminuer, les écarts augmentent entre les groupes sociaux.

Est-ce que je peux nommer des indices qui démontrent l'augmentation de la pauvreté dans mon milieu ?

- AUGMENTATION DE L'EXCLUSION

Lorsqu'on est pauvre, on en arrive souvent à être à l'extérieur de certains lieux importants de socialisation par exemple, le travail.

À force d'être à l'extérieur des lieux de socialisation, de plus en plus de gens vivent dans notre société en étant exclus d'une participation réelle aux décisions. Combien se sentent découragés par tout ce qui arrive sans avoir la moindre possibilité de contribuer à des changements ?

- AUGMENTATION DU CHÔMAGE

Jusqu'à récemment encore, croissance économique rimaient avec emplois ; plus maintenant. Au contraire, la croissance économique actuelle s'obtient par des gains de productivité réalisés en utilisant des nouvelles technologies (par exemple l'implantation des systèmes informatiques). On assiste également à une restructuration économique à l'échelle planétaire qui a pour effet, entre autres, de créer une précarité grandissante au plan de l'emploi (temps partiel, travail à contrat). Des alternatives s'élaborent et un courant d'économie sociale et solidaire tente de proposer une organisation économique et sociale reposant sur des bases de développement au service des collectivités et des êtres humains.

- LE DANGER D'UNE NOUVELLE FORME DE MARGINALISATION PAR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DU SAVOIR

Au début de nos sociétés industrielles, l'industrie primaire (extraction des matières premières) était dominante. Puis, ce fut l'industrie secondaire qui est devenue prioritaire avec la transformation de ces matières premières. Et déjà, depuis quelques années, le secteur tertiaire des services est bon premier en importance. La nouvelle tendance en progression est le développement des connaissances, du savoir technologique. À côté du développement fulgurant de cette société du savoir, un nombre important de personnes, parmi les plus pauvres et les moins scolarisées, ne savent à peine lire et écrire.

Est-ce que mon travail me met en contact avec des personnes qui sont ou se sentent exclues de notre société ?

Suis-je appelé à vivre des périodes de chômage ?

Peut-on nommer un exemple de projet où les nouvelles technologies de l'information ont été intégrées aux apprentissages de la formation de base ?

Notre société fait une place de plus en plus grande à l'information (on peut même parler de surinformation). La rapidité de développement du réseau Internet en est un bel exemple. Cela vient à coup sûr interpeller l'éducation des adultes.

- FRAGILITÉ DE LA DÉMOCRATIE

Même si, dans l'ensemble de la planète, certaines avancées ont été réalisées au cours des dernières années (pensons à la fin de l'apartheid en Afrique du Sud), la démocratie demeure fragile. Chez nous, combien de personnes sont désillusionnées du processus électoral et ont l'impression que cela ne fait plus aucune différence de voter pour un parti ou pour un autre ? Cela fait plus de vingt ans que les différents partis politiques jonglent avec l'idée d'introduire un vote à la proportionnel (qui tient compte d'un pourcentage de votes obtenus) pour permettre de donner une place aux points de vue minoritaires, mais rien n'a été fait sur ce plan.

Et que dire de la participation aux élections municipales et scolaires ? Plusieurs postes de mairesses et de maires de petites municipalités demeurent inoccupés faute de candidates et de candidats en raison des responsabilités accrues qui leur incombent et du peu de moyens mis à leur disposition. On pourrait en dire autant de d'autres postes de direction (direction d'écoles, d'hôpitaux, comités d'établissement, etc.). Le renforcement de la démocratie passe par une société civile forte.

Une société civile forte, c'est une société où dans les différents aspects de la vie, on réussit à faire participer tous les secteurs de la population. Une société civile forte, c'est une société où il y a de nombreux groupes communautaires et plusieurs associations qui s'impliquent dans tous les domaines. Non seulement ils doivent être nombreux, mais aussi bien organisés, représentatifs et appuyés financièrement. C'est également tous les comités permanents ou non qui permettent à la population de se prendre en main et de jouer leur rôle de citoyen et de citoyenne. Sans société civile forte, il ne peut y avoir de démocratie forte.

- ENVIRONNEMENT MENACÉ

Depuis quelques années, nous sommes toutes et tous sensibilisés à la détérioration de notre environnement. Mais, peut-être en sommes-nous plus que jamais conscientes et conscients à l'heure où les cancers de la peau augmentent en flèche, où les variations climatiques se font de plus en plus fortes et fréquentes. Et pourtant, les changements sont longs à venir. Nous n'avons qu'à prendre pour exemple le peu de résultats de la dernière Conférence de Rio sur l'effet de serre.

Est-ce que j'utilise Internet ?

La connaissance de l'informatique et de l'Internet ne doivent-elles pas faire partie de la formation de base ?

Est-ce que j'ai des exemples de pratiques démocratiques dans mon milieu de travail ? Dans ma communauté ? Est-ce que je peux en nommer deux exemples ?

Quelle est la force de la société civile au Québec actuellement ?

Est-ce que j'ai en tête un projet où j'ai intégré une préoccupation environnementale dans mon travail d'éducation ?

- EXISTENCE D'UNE CULTURE DE LA VIOLENCE ET DE L'INTOLÉRANCE

Comme le souligne le " Rapport Delors ", depuis la guerre de 1945, nous avons connu 150 guerres de différents types faisant plus de 20 millions de morts ; et cela se poursuit. Comment développer une société plus juste, plus humaine, plus solidaire quand une partie importante de nos ressources financières et humaines est consacrée à la guerre ? Nous devons trouver des moyens de gérer les inévitables conflits tant aux niveaux international, national que dans nos communautés. N'est-ce pas un des rôles de la paix que " d'apprendre à vivre ensemble. "

- INÉGALITÉS PERSISTANTES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Un des phénomènes qui a marqué ce 20^e siècle est celui de la progression fulgurante du mouvement pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Mais, en même temps, beaucoup de chemin reste à faire. Ici, au Québec, rappelons-nous simplement que les femmes sont toujours parmi les plus pauvres, gagnent

en moyenne seulement 70% du salaire des hommes et sont encore peu présentes dans les postes de pouvoir. Elles conservent encore la majeure responsabilité de la garde des enfants.

Est-ce qu'en éducation des adultes, l'accent est suffisamment mis sur le fait d'apprendre à vivre ensemble ?

Avons--nous, par exemple, intégré la " gestion des conflits " dans nos contenus d'éducation ?

Comment nos pratiques d'éducation nous permettent-elles de favoriser l'équité hommes/femmes ?

- LES DROITS HUMAINS MENACÉS

On constate souvent la violation des droits de l'homme passés au second rang au nom de la libéralisation des échanges économiques. Cela demeure un défi important de renforcer et de protéger les droits humains dans l'ensemble des pays. Renforcer les droits humains c'est s'assurer que toutes et tous peuvent les exercer pleinement. Cela veut dire par exemple de s'assurer que les personnes analphabètes auront la possibilité d'exercer leur droit à la libre expression. Cela signifie également que toutes et tous ont droit à un revenu minimum décent. À l'aube du cinquantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, on est loin d'avoir réalisé ces objectifs.

EN RAISON DE CHOIX ÉCONOMIQUES, L'ÉDUCATION DES ADULTES N'EST TOUJOURS PAS UNE PRIORITÉ

Que ce soit l'éducation formelle (commission scolaire) ou non formelle (groupe d'éducation et d'alphabétisation populaires), nous avons vu soit une diminution des crédits. Comment redonner l'importance nécessaire à l'éducation ? Comment faire en sorte que ces indices d'évaluation soient sur du long terme et pas seulement dans une perspective de ratio dépense/élève.

Quelles actions avons-nous réalisées au cours de la dernière année concernant les droits humains ?

Quelle stratégie politique doit-on utiliser pour redonner à l'éducation des adultes toute l'importance qu'elle devrait occuper dans notre société ?

Y--a--t--il des alliances possibles ?

Avec quels partenaires ?

TENSIONS...

Le " Rapport Delors " identifie sept tensions à surmonter pour pouvoir affronter le 21E siècle.

- ENTRE LE GLOBAL ET LE LOCAL

Comment être citoyenne et citoyen du monde, mais conserver ses racines et participer au développement local ?

- ENTRE L'UNIVERSEL ET LE SINGULIER

Comment ne pas perdre de vue les cultures spécifiques dans le cadre d'une mondialisation incontournable de la culture ?

- ENTRE LA TRADITION ET LA MODERNITÉ

Comment concilier les nouvelles technologies et le savoir traditionnel ?

Le développement des technologies de communications avec la formation de base des personnes peu scolarisées et peu à l'aise avec l'écrit ?

- ENTRE LE LONG TERME ET LE COURT TERME

Comment tenir compte de la nécessaire patience du long terme dans une société où tout est instantané ?

- ENTRE COMPÉTITION ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Comment équilibrer une compétition qui stimule et une solidarité qui unit ?

Comment remettre à l'ordre du jour les principes d'égalité des chances en éducation ?

- ENTRE LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET LES CAPACITÉS D'ASSIMILATION DES ÊTRE HUMAINS

Comment profiter de l'ajout constant de nouvelles disciplines tout en conservant des priorités ?

- ENTRE LE SPIRITUEL ET LE MATÉRIEL

Y aura-t-il des valeurs autres que le matérialisme qui vont guider nos sociétés ?

Sommes-nous capables de les porter dans nos pratiques ?

QUELQUES EXEMPLES DE NOUVELLES PRATIQUES EN ÉDUCATION DES ADULTES

Pour illustrer un peu à quoi peut ressembler des nouvelles pratiques en éducation des adultes, nous vous présentons quelques expériences novatrices. Il ne s'agit pas de modèles mais plus de projets qui peuvent nous inspirer. Il va de soi que cette liste est à compléter.

(Les groupes d'alphabétisation populaire de la Mauricie ont développé un projet pilote, accepté par le ministère de L'Emploi et de la Solidarité, qui consiste à jumeler alpha et implication sociale. Sur quinze heures de formation par semaine, une portion variable se réalise sous formes de diverses implications sociales supervisées. (référence : Denise Carbonneau (819) 378-6963)

(L'ICEA et la Puce communautaire ont créé le projet Communautaire qui vise à permettre la démocratisation et l'accès aux nouvelles technologies. (référence : Francine Pelletier (514) 948-2044).

(Avant même que plusieurs groupes commencent à se préoccuper de l'arrivée des nouvelles technologies, les groupes d'alphabétisation populaire, Ludolettre de St-Léonard-d'Aston, le Centre La Clé de Montréal et le Centre Mots à Mots de Shipshaw ont développé des ateliers d'utilisation du réseau Internet pour les participantes et participants en alpha. (références, respectivement : Danielle Marchessault (819) 399-3023, Diane Lambert (514) 849-5473 Claudette Bérubé (418) 695-5385).

(À la commission scolaire Les Écores, on a adapté à l'alphabétisation un modèle issu des pratiques pédagogiques alternatives au primaire. Les apprenantes et les apprenants choisissent des ateliers (jardinage, théâtre, initiation à la cuisine...), dans lesquels ils intègrent des apprentissages liés à la lecture, à l'écriture et au calcul. (référence : Patrick Pierard (514) 664-2007).

(Économie Communautaire de Francheville (ÉCOF) crée de petites entreprises communautaires pour permettre la création d'emplois pour des personnes peu scolarisées. Ces entreprises intègrent une heure par semaine d'activités d'éducation populaire à leur horaire de production. (Pour information : Jean-François Aubin (819) 373-1473 ou sur le site Web : <http://.astus.com/tourdyvoir>)

(La Boîte à lettres, groupe populaire d'alphabétisation qui travaille auprès des 16-25 ans, poursuit depuis plus d'un an une recherche-action-formation qui met à contribution des jeunes, des formatrices et des chercheuses de l'UQAM. Un objectif : comprendre le processus figé d'appropriation de l'écrit chez les jeunes,

en vue de le réactiver. Les résultats, de même que le processus de réflexion engendré par la recherche-action-formation permettront de transformer les pratiques d'alphabétisation (référence : Suzanne Daneau (514) 646-9273).

(À la commission scolaire Jacques-Cartier, on a mis sur pied un projet de prévention de l'analphabétisme auprès des enfants de moins de 4 ans et leurs familles, en collaboration avec le secteur des jeunes de la commission scolaire, les organismes communautaires, un hôpital et la bibliothèque de quartier (référence : Hélène Tremblay, projet " A à Z, on s'aide ", (514) 670-0730).

(L'itinéraire est un organisme communautaire qui travaille auprès des personnes itinérantes et sans emploi de la région de Montréal. Il publie une fois par mois un journal, L'itinéraire, écrit en majorité et vendu sur la rue par les personnes qui sont en démarche d'insertion. Le groupe vient d'inaugurer le premier café électronique sans but lucratif où les personnes peuvent briser leur isolement et s'initier à Internet à un coût minime (référence Serge Lareau (514) 597-0238 ou en visitant leur site Web : _ LIENHYPERTEXTE <http://itineraire.educ.infinet.net>) _
__<http://itineraire.educ.infinet.net>__.

(Le CDEACF va aménager bientôt dans de nouveaux locaux plus spacieux qui permettront au Centre d'offrir au public et à ses membres un espace d'échange et de discussion grâce à des postes Internet, des salles multimédias et des salles de réunion, de même qu'une collection unique de plus de 25 000 titres sur l'éducation des adultes dans son ensemble. Le Centre inaugurera aussi bientôt deux sites Internet, l'un voué à l'alphabétisation en français, l'autre aux luttes et aux questions intéressant les femmes (référence : Yves Otis et Sharon Hackett (514) 844-3674 ou cdeacf@cam.org).

(Des regroupements nationaux de femmes se sont fait prévaloir d'un prêt alternatif pour se doter d'un édifice commun afin de contrôler leur loyer (référence : La Maison Parent-Roback, Céline Martin (514) 844-4509)

ET QUELLES SONT VOS PRATIQUES À FAIRE CONNAÎTRE ?

EN GUISE DE CONCLUSION...

Plusieurs idées importantes se dégagent du " Rapport Delors " et de la " Déclaration de Hambourg " pouvant orienter nos interventions en vue de l'établissement d'une politique de formation continue au Québec. Envisager l'ensemble des mesures sous l'angle du développement d'une société éducative place déjà plusieurs choses dans une perspective très différente de ce que nous connaissons actuellement. On ne parlera plus du réseau d'éducation mais de la mise en place de divers réseaux d'éducation tels que associations d'aînés, bibliothèques, médias, etc. C'est ce qui permettra l'avènement d'une véritable société éducative. Il faudra établir des ponts d'un réseau à l'autre pour mettre en place l'idée d'une éducation tout au long de la vie. Nous pouvons sûrement croire que l'éducation des adultes est appelée à jouer un rôle majeur mais non exclusif à l'intérieur de cette notion d'éducation tout au long de la vie.

On peut faire le choix d'être très négatif, voire cynique, face aux défis posés par notre monde actuel. Mais on peut aussi faire le choix d'essayer de voir, à travers ces changements, si on peut innover, si on peut inventer des bouts de solution, si on peut réinventer l'éducation des adultes. Souhaitons-nous le...

Quelle est la suite ? Nous vous proposons de réutiliser ce document, de poursuivre le débat et les réflexions. Bien entendu, le CDEACF aimerait être informé de vos initiatives pour pouvoir en rediffuser le contenu. Aurons-nous bientôt de vos nouvelles ?